

PROCES VERBAL DE REUNION DU LUNDI 2 JUILLET 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, le lundi 2 juillet 2012 à 20 H 15, sous la présidence de Monsieur Maurice GELAY, Maire.

Inscrits : 14 - Présents : 12 - Votants : 14

Excusés : Eliane PEROTTI (pouvoir à Christiane CHARLET)
Yves DECHALENDAR (pouvoir à Patricia THERY)

Secrétaires de séance : Patricia THERY et Daniel CASASSUS

Le procès-verbal de la séance du 4 juin 2012 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour le sujet suivant :

- Augmentation du temps de travail hebdomadaire pour le poste d'ATSEM
- Accord du conseil

A l'ordre du jour :

1) Indemnités horaires pour travaux supplémentaires des agents

Le Trésor Public a fait la remarque qu'une délibération est nécessaire pour le paiement d'éventuelles heures complémentaires ou supplémentaires, aux agents techniques, à l'ATSEM et à la secrétaire générale, qu'ils soient titulaires, stagiaires ou contractuels.

Monsieur le Maire demande au conseil s'il est d'accord pour adopter cette délibération.

Au Vote : 14 voix pour

En ce qui concerne le poste d'ATSEM, il convient de prendre une délibération pour régulariser l'augmentation du temps de travail. La durée hebdomadaire de travail de ce poste passe donc de 24 h00 à 26 h 30.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil

Au Vote : 13 voix pour- 1 abstention

2) Garderie périscolaire

Franck ROMAN présente l'analyse de l'enquête sur les prévisions de fréquentation périscolaire pour l'année scolaire 2012-2013 réalisée auprès des parents d'élèves.

Actuellement 54 enfants sont inscrits (26 de moins de 6 ans et 28 de plus de 6 ans)

Retour satisfaisant : 47 réponses dont 24 utilisateurs réguliers, 10 occasionnels et 13 non utilisateurs, soit un taux de réponse de 87%.

Pour la tranche horaire 18h-18h30, 2 familles semblent intéressées, l'une 4 jours par semaine, la seconde 3 jours par semaine.

A compter de janvier 2013, 2 familles supplémentaires pourraient utiliser cette tranche horaire 4 jours par semaine.

La Caisse d'Allocations Familiales, à condition de l'en avertir, pourrait nous octroyer une aide supplémentaire dans le cadre du contrat enfance jeunesse en cours si l'offre d'accueil augmente.

Il a été également répondu aux parents ayant posé des questions :

- l'accueil périscolaire ne comprend pas de moment d'étude ou d'accompagnement aux devoirs durant les plages horaires du soir. Les enfants peuvent toutefois faire librement leurs devoirs pendant ce créneau horaire.
- la commune de Jarnioux n'adhère pas à un centre aéré. Les parents peuvent toutefois prendre contact avec CAP GÉNÉRATIONS présent sur le canton du Bois d'Oingt, ou auprès de tout centre aéré des communes environnantes, aux conditions faites par lesdits centres.

Tarification : actuellement nous sommes dans la moyenne du Rhône, soit 2 € de l'heure.

La question a été posée : faut-il appliquer un tarif dégressif pour les familles de 3 enfants et plus à la garderie ?

Après discussion, il est proposé d'adopter un tarif horaire de 1 €/H, soit une remise de 50 % à partir du 3ème enfant placé en garderie. Le règlement sera modifié en conséquence.

Au Vote : 13 voix pour – 1 abstention

Après discussion, il est proposé de prolonger, à compter de septembre 2012, l'accueil périscolaire du soir jusqu'à 18 h 30 (au lieu de 18 h 00 actuellement).

Au Vote : 14 voix pour

3) SYDER

Franck ROMAN fait le compte rendu du comité du 26 juin dernier.

ERDF intervient lors de certaines phases de travaux réalisées sous maîtrise du SYDER et notamment pour les travaux sous tension qui permettent de limiter les coupures d'alimentation électrique. Le coût de ces prestations a fortement augmenté. Aussi le comité a proposé de se prononcer sur l'une des 3 propositions suivantes :

- refus des devis ERDF et subir les coupures électriques lors des travaux,
- accord systématique des devis d'ERDF et prise en charge de la quote-part financière de ces prestations par la commune,
- consultation systématique des communes sur la prise en charge de ces travaux

Cette dernière option a été adoptée lors de la séance SYDER

4) Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Pont Sollières

Ont été présentés lors de la dernière réunion du syndicat :

Rapport annuel sur la qualité du service assainissement collectif, CHOLTON (fermier) et la Direction Départementale des Territoires.

Rapport annuel sur le Service Public d'Assainissement Non Collectifs (SPANC) : 14 maisons dépendent de ce service à Jarnioux.

Les rapports sont consultables en mairie.

5) Rapport d'activité de la Communauté de Communes des Pays du Bois d'Oingt

Le rapport annuel de la CCPBO, paru le 7 juin 2012, est disponible pour lecture en Mairie

6) Informations diverses

➤ Conseil d'école du 22 juin 2012 :

Effectifs à la rentrée : 54 élèves (26 en maternelle et 28 en primaire)

14 élèves ont profité de l'aide personnalisée d'octobre 2011 à juin 2012

Début des travaux au 1er étage pour la réalisation d'une nouvelle salle de classe qui accueillera les grands ; au rez de chaussée, la classe actuelle de Mme BAILOT accueillera les petits pour la sieste et servira de salle de motricité.

Compte rendu complet affiché à l'école.

➤ Culture :

Le 13 juillet prochain, à partir de 20 h dans le parc municipal, la commission Culture propose une soirée « cirque musical » par la compagnie SOLFASIRC

Le prochain spectacle musical aura lieu le samedi 27 octobre à la salle des fêtes avec le groupe «Des fourmis dans les mains »

➤ Journées Européennes du Patrimoine :

Elles se dérouleront les 15 et 16 septembre prochain.

Une exposition organisée conjointement avec l'association « A l'Ombre du Chêne » sur le thème « Passions et Savoir-faire » se tiendra à la chapelle Sainte Catherine.

Cette exposition permettra de faire découvrir aux visiteurs les talents des Jarnioussiens à travers le travail du bois, du métal, de l'encadrement, la tapisserie, etc...

Réunion préparatoire le samedi 1^{er} septembre à 11 h

➤ Personnel d'entretien

A compter du 1^{er} septembre, le poste d'employée de cantine et de ménage sera vacant ; il convient de procéder à son remplacement dans les meilleurs délais. A prévoir une augmentation du nombre d'heures à réaliser à l'école, compte tenu de la création d'une nouvelle salle de classe.

➤ Marquage au sol rue de l'Ombre

Suite à la réfection de la voirie réalisée par le Département, celui-ci devrait procéder au marquage au sol en septembre prochain.

➤ Accessibilité

Franck ROMAN a participé ce jour à une réunion de la commission accessibilité de la communauté des communes du canton du Bois d'Oingt. Il a été rappelé que chaque commune doit prendre une délibération pour la voirie et une délibération pour les espaces publics. Chaque commune doit également établir la demande de dérogation préfectorale pour les travaux non réalisables. Le secrétariat de la CCPBO adressera aux communes les modèles types. Ces points seront à aborder lors du prochain conseil municipal.

Prochaine réunion du Conseil : Lundi 3 Septembre 2012 à 20 h 30

Fin de la séance à 22H00.